

Un projet novateur

Dernièrement a eu lieu l'inauguration de la résidence « Le clos Saint-Louis » à Urrugne. Une résidence située sur la route de Socoa près du complexe mur à gauche sur un terrain anciennement occupé par un organisme de vacances et de loisirs. Cette manifestation est une première pour le COL qui œuvre depuis 50 ans pour répondre aux besoins de logement, « mais ces besoins sont tels affirme Mme Schnurrenberger, présidente du COL que les organismes d'HLM acceptent ponctuellement d'acheter en VEFA (Vente en l'État Futur d'Achèvement) lorsque les opportunités se présentent ». Et lorsque Guy Aldasoro, directeur de la promotion immobilière Valeur Plus et acquéreur des terrains s'est manifesté auprès de la mairie, Léon Marin l'a fortement incité à travailler avec le COL pour produire les 20 % de logements sociaux dans le cadre de la loi SRU.

Partenariat. Le partenariat en saine coopération entre les deux organismes pour la réalisation de cette opération a pu alors débiter sans que le COL soit freiné par les délais habituels concernant financements où appels d'offres. C'est ainsi que dans un cadre architectural in-



Le ruban symbolique a été coupé par la présidente du COL en présence des élus et notamment MM. Duhart, Hiriart, Daniel et Guy Poulou

PHOTO B.L.

téressant, 9 logements locatifs font partie d'un ensemble immobilier de 45 logements.

Une mixité avec des bâtiments de taille humaine qui satisfait pleinement Léon Marin. « Cette réalisation est le dernier point d'achèvement de la zone Untxin où 400 logements ont été construits au total en parfaite mixité sociale » se réjouit le maire. Un espoir égale-

ment pour les programmes futurs comme celui de résidence Landtxoa où 19 logements locatifs sont prévus, le COL assurant là la maîtrise d'ouvrage, le projet intégrant le développement durable.

Des projets qui comblent en partie le déficit en logements sociaux dans la commune qui doit faire face à fameuse loi comme le rappelle Daniel Poulou, présent à

l'inauguration « Cette loi ne prend pas réellement en compte l'accèsion sociale, ce qui aggrave plus la situation quelle ne l'améliore mais cela ne doit pas freiner les volontés » précise-t-il. Et il continue de se battre à l'Assemblée pour faire réviser un article de la loi SRU afin qu'elle intègre cette notion d'accèsion sociale à la propriété.

• **Beñat Larretche**